

Image not found or type unknown



Vices cachés dans vente immobilière

Par **MarionD**, le **10/08/2009** à **11:43**

Bonjour,

Je viens d'acheter une maison et ai découvert après la vente plusieurs problèmes.

1) J'ai vu des traces d'humidité. L'agent immobilier m'a dit que c'était un ancien dégât des eaux. Il se trouve que ce sont des remontées capillaires. Coût des travaux 12 000 euros sans compter les murs à refaire.

2) J'ai découvert qu'un pan de mur était infesté de termites alors que le diagnostic n'en fait pas mention.

Je voulais savoir si je pouvais espérer être dédommagée. Et si oui, quelle est la procédure.

Merci d'avance de votre aide.